

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **98 (1962)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clocherons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le printemps enfin revenu...



La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



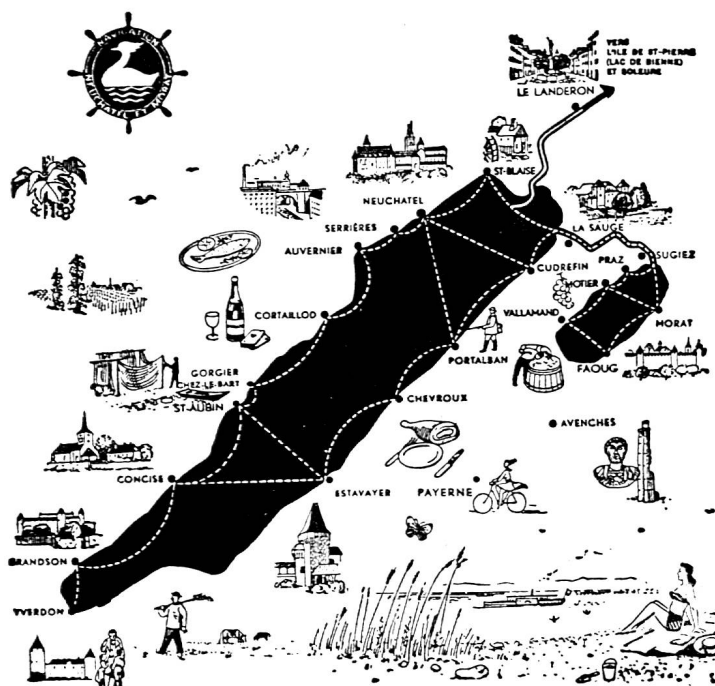
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienné et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre - Bienné
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

LES TRANSPORTS

Allaman - Aubonne - Gimel

vous conduisent rapidement
des rives du lac aux forêts jurassiennes
Service de courses hors réseau
Courses régulières à la plage d'Allaman
et au Signal de Bougy durant la belle saison
Service d'excursions à destination du Marchairuz

Tous renseignements par
Transports AAG. Gare d'Aubonne
Tél. (021) 7 80 15

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.
Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche.
Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

Qui fait de la PHOTOGRAPHIE
Toujours se souviendra
Et à l'envi méditera
Sur les heures claires de la VIE

Appareils, films, accessoires
Travaux d'amateurs de haute qualité

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

Une ravissante course pour les écoles, d'un accès facile, agréable et bon marché

Mont-Pèlerin s/ Vevey

par le FUNICULAIRE

Prix : Vevey-Plan au Mont-Pèlerin :

1er degré : SC Fr. 0.70 AR Fr. 1.—

Tous renseignements tél. (021) 51 29 12.



Le billet du Congrès

Un travail d'équipe

Quel que soit le sort futur du rapport 1962, un élément extrêmement positif est déjà acquis : la volonté de collaboration qui s'est manifestée au sein de la Commission intercantonale entre enseignants et délégués IP d'origine, de formation et de fonction les plus diverses.

Il vaut la peine d'illustrer cette volonté de collaboration. Prenons l'exemple du chapitre important intitulé « Formation des maîtres ». Et retraçons, aussi succinctement que possible, les étapes qui ont jalonné sa laborieuse gestation.

Le 10 juin 1961, la Commission choisit parmi ses membres un groupe de huit personnes — professeur d'école normale, directeur d'école, maîtres et maîtresse secondaires, instituteurs — et les charge de rapporter sur ce thème. M. Rémy Zuchuat, maître secondaire à Sion, prend la présidence du groupe.

Auparavant, soit durant tout l'hiver précédent, des travaux préliminaires de documentation avaient été entrepris, à l'instigation du rapporteur général. Les délégués cantonaux avaient remis des mémoires détaillés sur le mode de formation en vigueur dans les six cantons. D'autre part, plusieurs commissaires s'étaient astreints à lire des ouvrages spécialisés traitant du problème, à les résumer et à en extraire les passages essentiels. La bibliothèque du BIE nous avait été précieuse à cette occasion — et certains collègues avaient même eu le mérite particulier de s'attaquer à des ouvrages en langues étrangères ! Ces multiples renseignements fournirent au groupe Zuchuat, dès le départ, une base de comparaison aussi étendue que précise.

Le 1^{er} juillet, lors d'une première entrevue, le rapporteur général et M. Zuchuat déblaient le terrain, précisant la mission et le champ d'activité du groupe.

Dès la rentrée de septembre, la sous-commission tient deux séances à Lausanne et prépare un avant-projet. Ce document est envoyé à chaque membre de la commission, puis discuté en séance plénière le 7 octobre. Des modifications importantes sont demandées quant à l'orientation générale du travail, en particulier quant

au rôle des EN existantes, laissées un peu trop dans l'ombre.

Sur la base de ce document amendé, le groupe se remet à l'œuvre, tient deux nouvelles séances fort animées et adopte un second projet, envoyé à son tour à toute la commission.

Séance plénière le 9 décembre : examen détaillé du projet, plus exactement épluchage en règle — notamment, vif échange d'opinions sur les avantages et les inconvénients des écoles normales traditionnelles, et délicate recherche d'un compromis. Quatre heures de discussion ne suffisent pas, et plusieurs objets sont renvoyés au groupe pour complément d'étude.

Nouvelle entrevue entre Rémy Zuchuat et le rapporteur général, téléphones, échange nourri de correspondance, pour aboutir enfin à la rédaction définitive présentée à l'ultime séance plénière de la commission, le 13 janvier.

Ce samedi-là, de nouveau, plusieurs heures sont consacrées à passer à la loupe les propositions Zuchuat. Mais le groupe a su habilement concilier les opinions divergentes manifestées dans les séances précédentes, et l'unanimité se fait.

Seuls deux points secondaires restent en litige, qui seront liquidés par lettres entre ceux qui les ont soulevés et le rapporteur Rochat.

Enfin, le 25 janvier, le chapitre élaboré dans son texte définitif est soumis une dernière fois par le rapporteur au président du groupe qui l'approuve. Cinq jours plus tard, le rapport entier s'en va chez l'imprimeur.

Ainsi, pour ce seul chapitre de 8 pages, 7 mois de travail, 8 séances partielles ou plénières, une cinquantaine de pages de brouillons, notes, avant-projets, amendements et une vingtaine de lettres. Mais quel sentiment agréable pour ses auteurs, pour la commission — et pour le lecteur aussi, nous l'espérons — de savoir que ce travail est le reflet d'un élan généreux d'action commune, et qu'il traduit sans réticences l'opinion des enseignants de tous les degrés et des délégués des départements IP de nos six cantons romands.

E. Zimmermann.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz.

Assemblée générale extraordinaire de la SPV

Renens, 26 mai, à 15 heures, grande salle

Ordre du jour :

1. Motion Lavanchy : Secrétariat permanent.
2. Statuts SPR.

3. Maîtres auxiliaires.

4. Motion Paquier.

5. Propositions des sections et propositions individuelles (à adresser au président du CC jusqu'au 19 mai).

Le comité central

Exposition Bosshard

A mes anciens élèves,

Permettez-moi, en souvenir du temps merveilleux où nous parlions « peinture », de vous signaler la grande exposition rétrospective de l'œuvre du regretté R. Th. Bosshard. Cette exposition, ouverte jusqu'au 20 mai dans les grandes salles du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, vous donnera l'image de ce que fut cet artiste aux dons extraordinaires. R. Th. Bosshard était poète, musicien, autant que peintre ; toutes ses toiles sont la révélation d'une extrême sensibilité, d'une vie intérieure intense, d'un amour débordant pour toutes choses. Il a aimé le corps de la femme, qu'il a glorifié sans cesse, autant que les paysages transposés qu'il nous révèle, autant que les fruits, les fleurs, les feuilles mortes, les troncs des oliviers. Tout l'enchantait, tout le touchait, toute vie lui était chère. Il aimait les enfants, la jeunesse, leurs ébats ; le chant des oiseaux l'émouvait, une mousse, des lichens, une écorce l'enthousiasmaient ; un vase de terre, une coupe de cristal, un objet même banal devenaient sur la toile de somptueux ornements ; les voiles du lac, les filets des pêcheurs, les montagnes de la Grèce, les blanches maisons d'Ibiza étaient pour lui l'occasion de dire son émotion qu'il traduisait avec passion, dans la fièvre que procure la création. Toujours curieux, toujours accessible aux vraies joies, vibrant, frémissant, il abordait les sujets les plus divers avec la même intensité, poursuivant une recherche infinie, nous transportant dans les mondes les plus variés, nous entraînant dans le sillage du merveilleux, du rêve, de la pensée, de l'inconnu.

Il est tout à la fois tendre, subtil, violent, insaisissable, osé, libéré, personnel toujours.

Génie de la création, génie de la transposition.

Sa palette est admirable, elle rejoint sa pensée ; les tons sont toujours beaux. Ils sont posés avec un frémissement ou une franchise qui étonnent. Ils sont souvent le résultat d'une longue méditation, ils se recouvrent, s'interpénètrent, cernent le motif, vibrent et éclatent parfois. Ils sont une musique susurrée, ils sont aussi un cri de joie, un appel retentissant, une invitation discrète.

Bosshard a traversé seul toutes les tentatives de cette première moitié du siècle. Rien n'a pu le faire dévier ; il est resté fidèle ; il n'a sacrifié ni à la mode, ni aux habitudes, ni aux désirs de ses amis. Il est resté lui-même, évoluant constamment vers une spiritualité qui lui était indispensable.

Son monde de poésie et de rêve, il nous l'a révélé, douloureusement souvent, longuement, patiemment.

Il nous attendait, nous invitait sans brusquerie, mais avec confiance, certain de nous rencontrer un jour.

Son invitation était pressante, elle est sincère. Laissez-vous toucher par la grâce et essayez de le suivre au-delà de la mort qu'il a acceptée avec sérénité et un calme absolu.

Ce pays a perdu un vrai, un grand artiste ; soyons-en conscients et gardons-lui notre reconnaissance émue.

Louis Perrochon.

Deuxième phase de la revalorisation

Information

Le rapport présidentiel, paru dans l'Educateur No 2, de 1962, parlait de la « seconde phase » d'étude des questions soulevées par les motions Deppen, Gafner, von der Aa, Jotterand, Jaccottet, Kratzer et Küttel (vous

les connaissez ces motions, n'est-ce pas citoyennes ?) auxquelles on peut ajouter les requêtes de la Société des maîtres secondaires, les requêtes de la SPV (1. augmentation de l'amplitude de deux classes ; 2. à fonctions, à charges sociales et à titres égaux, traitement égal ; 3. augmentation de l'allocation pour enfants), diverses autres requêtes et l'intervention de M. Petit, député, notre collègue, qui demande la suppression des classes 27 à 30, classes dans lesquelles sont colloquées des couturières, lingères, nurses, employées de maison, etc. et dont le salaire lui semble insuffisant.

Dans la séance du 12 décembre, la Commission extra-parlementaire a entendu M. Sollberger, conseiller d'Etat, président. Celui-ci a dressé l'inventaire des questions en suspens et surtout examiné les répercussions financières approximatives des diverses demandes :

1. Egalité de salaire femme et homme	fr. 5 000 000.—
2. Reclassement de certaines fonctions	fr. 830 000.—
3. Octroi d'une indemnité de résidence comme au fédéral	fr. 1 850 000.—
4. Reclassement des maîtres secondaires de la province	fr. 240 000.—
5. Réduction des heures de travail	fr. 1 300 000.—
6. Requête SPV	fr. 3 600 000.—
7. Intervention M. Petit	fr. 835 000.—

Faites l'addition, encore n'est-elle pas complète, et vous comprendrez. Il est évident que ces chiffres peuvent être discutés. Ils ne doivent pas nous arrêter si nous estimons que le problème que nous avons soulevé est juste et qu'il mérite de trouver une solution. Mais vous constatez que nous ne sommes pas seuls.

A la fin de la séance, devant la complexité de sa tâche, la commission a désigné une sous-commission dite « du programme » qui, depuis lors, s'est réunie plusieurs fois, mais n'a pas encore présenté son rapport à la commission. Voilà où nous en sommes. Vous savez, comme moi, que M. Sollberger a quitté le Département et qu'il est remplacé par M. Graber qui doit étudier tous ces problèmes et beaucoup d'autres avant de réunir à nouveau la commission. Nous espérons que ce sera dans un avenir assez rapproché.

R. Pasche

Ecole normale : Cérémonie des brevets

Hommage à un collègue

Comme de coutume, le CC a été invité à cette manifestation, intéressante à plus d'un titre, qui s'est déroulée le 5 avril, au théâtre de Beaulieu.

Diverses circonstances nous ont empêché de parler plus tôt de cette cérémonie. Dans l'intervalle, le « Bulletin officiel » a publié l'allocution du directeur et le discours du chef du Département, ainsi que la liste des brevets et celle des lauréats. Nous n'y reviendrons donc pas.

Mais nous nous en voudrions de ne pas relever l'hommage, rendu à cette occasion à notre ancien président Edmond Viret, contraint par la maladie à abandonner son poste.

Ecoutons M. Zeissig d'abord :

« Nous saluons avec une sympathie toute particulière » notre collègue, M. Ed. Viret, maître d'une de nos » classes d'application. Le mal, dont il souffre, l'a » contraint à demander sa mise à la retraite dès le » 30 avril prochain. Nous prenons congé de lui avec

» une vive émotion. M. Viret a obtenu le brevet de
 » notre école en 1919. Il a tenu la classe de Villars-
 » Bramard, puis celle d'Echandens. Nommé à Lausanne
 » en 1934, il s'est acquis, par l'efficacité de ses métho-
 » des et par la richesse de sa personnalité, une répu-
 » tation qui lui a valu, en 1946, son appel à l'Ecole
 » normale. Doué d'une intuition étonnante, M. Viret
 » avait l'art de trouver pour chacune de ses leçons
 » la meilleure manière de présenter à ses petits élèves
 » la notion nouvelle qu'il désirait leur faire acquérir,
 » la meilleure manière aussi de leur faire découvrir
 » et aimer la vie, les êtres et les choses, en les décou-
 » vrant et en les aimant toujours à nouveau, avec
 » eux. Pendant ses seize ans d'activité à l'Ecole nor-
 » male, M. Viret a enseigné aux normaliennes les
 » éléments de la pédagogie, leur montrant comment
 » construire une leçon, comment tenir une classe ; il
 » leur a, surtout, donné l'exemple de l'esprit qui doit
 » animer le travail du maître. Nous regrettons que la
 » maladie n'ait pas permis à M. Viret d'achever sa
 » carrière comme il l'aurait tant voulu. Avec vous tous,
 » nous souhaitons ardemment que la santé de M. Viret
 » se rétablisse et lui permette de se livrer longtemps
 » encore à ses travaux favoris et de nous faire béné-
 » ficier, sous une forme ou sous une autre, de la
 » richesse de son expérience pédagogique.»

Et maintenant, M. Oguey, chef du Département :
 » Je ne vous aurais pas tenu ces propos, aujourd'hui,
 » si nous n'avions pas l'exemple d'une carrière péda-
 » gogique finissante qui illustre admirablement ce que
 » peut la vocation digne de ce nom. Nous prenons
 » congé, aujourd'hui, d'un tel instituteur, dont la vie
 » n'a été que consécration à sa tâche, renouvellement
 » continu, qui avait le don de voir, avec des yeux
 » neufs, chacun de ses élèves, dont l'enthousiasme et
 » la foi ne se sont jamais émoussés. Pour lui, la péda-
 » gogie n'était pas un système, mais l'art de trouver
 » pour chacun de ses élèves, qu'il aimait tous d'un
 » égal amour, le mot, le geste, la manière qu'il fallait.
 » En prenant congé de M. Edmond Viret, je lui donne
 » le témoignage de ma profonde admiration pour
 » l'œuvre magnifique qu'il a accomplie et de ma
 » reconnaissance pour l'exemple qu'il a donné.»

Nous avons été particulièrement heureux de ce
 témoignage, rendu à celui qui, dans le champ de l'école
 vaudoise, a tracé un sillon personnel, fait de terre
 généreuse, hospitalière à toute semence, sillon riche,
 à la fois, de relief et de douceur, harmonieux comme
 les collines d'Ombrie parce que façonné par une main
 d'artiste.

Et maintenant, nous ne voudrions pas terminer ces
 lignes sans souhaiter la bienvenue dans le corps
 enseignant primaire à ces 137 nouveaux collègues.
 Parmi ceux qui ont mis la main à la pâte, dès l'au-
 tomne dernier, une quarantaine ont, déjà, demandé
 leur admission à la SPV. Nous les en félicitons. Nul
 doute que les autres ne le fassent sans tarder, mettant
 leurs jeunes forces au service de notre cause et appor-
 tant une bouffée d'air frais, et, parfois, de non confor-
 misme, propre à nous faire repenser certains problè-
 mes à la clarté d'une flamme nouvelle. La longue
 pratique des uns, la fraîcheur et la spontanéité des
 autres, mises en commun, dans un esprit de collabora-
 tion ne peuvent faire qu'excellente besogne.

Qui fera le premier pas ? Les aînés, certainement,
 sinon, celui qui a le plus de cœur !

R. S.

Société suisse des maîtres de gymnastique

Cours pour le corps enseignant

Ces cours, confiés à la Société suisse des maîtres de gymnastique par le Département militaire fédéral, permettent au corps enseignant de se perfectionner et de se renouveler dans le domaine de l'éducation physique scolaire. Un programme de travail varié et bien équilibré garantit à tous des journées riches en enseignement et en détente. Des théories diverses touchant aux problèmes de l'éducation et de la pédagogie s'intercalaient entre les leçons pratiques.

Organisation des cours :

- Cours d'athlétisme et de volleyball, du 16 au 19 juillet. Lieu du cours : Porrentruy. Organisateur : J. Cuany, Orbe.
- Cours pour l'enseignement de la natation et étude du basketball, du 16 au 21 juillet, pour la Suisse romande. Lieu du cours : Martigny. Organisateur : C. Bucher, Lausanne.
- Cours pour l'enseignement de la natation et étude du volleyball, du 16 au 21 juillet, pour la Suisse allemande. Lieu du cours : Saint-Gall. Organisateur : H. Würmli, Saint-Gall.
- Cours pour l'enseignement de la gymnastique féminine aux 2e et 3e degrés, course d'orientation, du 16 au 21 juillet. Lieu du cours : Andeer. Organisateur : K. Joos, Uster.
- Cours pour sœurs et institutrices, du 17 au 21 juillet (entrée au cours le 16 juillet au soir). Programme : matière des 2e et 3e degrés, gymnastique féminine, volleyball. Lieu du concours : Menzingen. Organisatrice : Sœur Merk, Menzingen.
- Cours pour l'enseignement de la gymnastique féminine aux 2e et 3e degrés en insistant sur la course d'orientation, 16 au 21 juillet. Lieu du cours : Langenthal. Organisateur : H. Futter, Zurich.
- Cours de perfectionnement pour les maîtres de gymnastique. Programme : basketball et natation, 23 au 27 juillet. Lieu du cours : Lausanne. Organisateur : Dr E. Strupler, Zurich.
- Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions peu favorables, du 30 juillet au 4 août. Lieu du cours : Schwyz. Organisateur : J. Beerli, Zollikofen.
- Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des régions montagneuses, excursions, vie sous tente, du 30 juillet au 4 août. Lieu du cours : Arolla. Organisateur : N. Yersin, Lausanne.
- Cours pour l'enseignement de la gymnastique aux 3e et 4e degrés, du 23 juillet au 4 août. Ce cours est destiné aux maîtresses et maîtres de gymnastique. Programme : la gymnastique comme moyen d'expression, engins, athlétisme et jeux. Lieu du cours : Zoug. Organisateur : E. Burger, Aarau.

Remarques :

Participants. — Les cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles privées placées sous la surveillance de l'Etat, aux candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique, aux maîtres secondaires enseignant le sport ou la gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. Les cours sont mixtes,

excepté le cours réservé aux sœurs et institutrices. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités. — Indemnité journalière de 9 francs, indemnité de nuit de 7 francs et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscriptions. — Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription à leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou à leur section de gymnastique d'instituteurs, ou à M. Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil/b Münchenbuchsee. Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée pour le 9 juin au plus tard à M. Reinmann. Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 23 juin. Nous les prions de bien vouloir s'abstenir de toute démarche inutile.

Le président de la CT: N. Yersin.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Jura bernois : M. Gérard Tschoumy, avenue de Lorette, Porrentruy.

Genève : M. André Chappuis, 10, avenue de Thônex, Chêne-Bourg.

Fribourg : M. Fritz Lerf, Haldenhof, Morat.

Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévars 5, Neuchâtel.

Tessin : M. Marco Bagutti, Massagno.

Valais : M. Paul Curdy, avenue Ritz, Sion.

Vaud : M. Numa Yersin, chemin Verdonnet 14, Lausanne.

Les classes supérieures vaudoises à un carrefour

L'Association vaudoise des maîtres de classes supérieures se préoccupe à juste titre du sort qui sera réservé à cet enseignement dans les réformes actuellement à l'étude. Elle a chargé quelques-uns de ses membres d'étudier un sujet qui pourrait devenir brûlant plus tôt qu'on ne le pense : celui de l'avenir de ces classes.

On peut, sans doute, se poser la question : une telle étude vient-elle à son heure ? Est-elle opportune ?

Ce n'est un secret pour personne que les classes supérieures vaudoises ont connu, ces dernières années, de très profondes modifications dans le type d'élèves qui leur sont habituellement confiés. On n'a guère tardé à le remarquer en ville. Mais la remarque vaut aussi pour les classes rurales, bien qu'à un degré moins aigu. Or, aux termes de la loi de 1960, nos classes sont censées dispenser un enseignement du second degré. N'y a-t-il pas antinomie entre cette prétention et le fait que, dans de trop nombreux cas, nos classes tendent à remplacer le degré supérieur de l'école primaire ?

D'autre part, la gratuité de l'enseignement secondaire, récemment introduite chez nous, dirige vers les collèges des élèves, toujours plus nombreux, qui, naguère, auraient été les nôtres. Bon nombre de ces élèves sont, d'ailleurs, orientés vers les sections générales des établissements secondaires, qui visent aux mêmes fins que nos classes. Faut-il alors parler de concurrence entre les deux institutions ? Leur coexistence doit-elle se maintenir ? Ou peuvent-elles aussi envisager une intelligente collaboration ?

Autre fait : voici quelques semaines, les maîtres de classes « supérieures » ont reçu un exemplaire du nouveau manuel de géométrie et d'algèbre. L'introduction de ce manuel sera précédé de cours. Il paraît

donc nécessaire à l'autorité scolaire vaudoise de raviver quelque peu l'éclat de notions, aujourd'hui défraîchies chez plusieurs. Trouverions-nous preuve plus évidente que l'obligation où nous sommes d'enseigner toutes les branches nous empêche de dominer comme il se devrait les multiples aspects d'un programme du second degré ? Le mode même de notre formation ne semble-t-il pas remis en question ?

On le voit, l'heure pourrait bien être venue de repenser tout notre travail en le situant par rapport aux autres formes d'enseignement en pays vaudois. Les questions abordées plus haut, chacun des collègues intéressés les aura probablement formulées par devers lui. Il en est d'autres, de même nature, qui donnent au travail de la commission ses vraies dimensions, et la pressent de s'en ouvrir à l'ensemble de l'association. Qui ne voit l'intérêt primordial que nous trouverions à les débattre en commun ?

C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux d'annoncer, d'ores et déjà, un forum autour de la question :

« Où vont les classes supérieures vaudoises ? ».

Il aura lieu dans le courant de mai ou juin à Lausanne. La commission s'est approchée de plusieurs personnalités — tant vaudoises que des cantons extérieurs — qui s'efforceront de présenter les diverses faces du problème à la lumière des solutions qui lui ont été données ailleurs.

Ce sera là une occasion magnifique de s'informer, d'étayer son opinion personnelle sur des questions qui nous touchent au vif : nous voulons croire que tous en profiteront.

Pour la commission

« Avenir des classes supérieures »

Signé : R. Genton, rapporteur.

Nécrologie

† VICTOR CORBOZ, brevet 1899, s'est endormi paisiblement !

Ses collègues et amis, ses anciens élèves d'Aclens, Montblesson et Lausanne, ainsi que de nombreux membres de l'Union chorale et de la Gym d'hommes de Lausanne lui ont dit le dernier adieu le 18 avril après un très beau culte de M. le pasteur Jean Métraux à la Chapelle du Crématoire.

W. Z.

AVMG - Section de Morges

Institutrices et instituteurs de la région de Morges venez vous détendre, le 1er et le 3e vendredi de chaque mois, à la salle de gymnastique de Chanel, à Morges, de 17 à 18 heures.

AVMG - Cours de football

Rappel. — Mercredi 9 mai au collège de La Sallaz. Consulter « Educateur » du 27 avril ou téléphoner au directeur : J. Claret, av. Confrérie 4, Lausanne, téléphone (021) 24 49 22.

Echange

Collègue de Winterthour cherche échange pour son fils de 16 ans, période 15 juillet-18 août. Le jeune homme (ou jeune fille) de langue française aurait l'occasion de passer trois semaines en montagne.

Offres à Werner Manz, Primarlehrer, Brühlbergstr. 99, Winterthour.

GENÈVE

GENÈVE

COIN DU CENTRE

Le travail sur les *Excursions scolaires* annoncé l'an passé ne paraîtra pas encore cette année, car nous n'avons reçu que trop peu de projets pour nous lancer dans une entreprise qui ne peut réussir qu'avec votre collaboration active.

Si chacun d'entre vous nous communique seulement UN PROJET, qu'il a expérimenté avec succès, selon le schéma paru dans le dernier Bulletin du CI, alors nous pourrions composer et publier le petit guide promis en 1963. « Bis repetita placent ! »

E. F.

Annonce

Jeune Lyonnaise, 18 ans, désire fonctionner comme *monitrice ou aide-monitrice*

dans colonie de vacances en Suisse. Se renseigner auprès de D. Girard, 79, chemin des Sports, Genève, télé-

phone (022) 33 18 28, ou s'adresser directement à Mlle F. Bertrand, 49, rue Hénon, Lyon (4e).

L'Association des séjours de vacances pour jeunes gens et jeunes filles cherche pour ses maisons des Mayens de Sion et de Morgins

**UN DIRECTEUR ET UNE DIRECTRICE
ou deux couples expérimentés**

ainsi que des moniteurs et des monitrices, pour assurer la direction de ses séjours d'été, du 9 juillet au 18 août 1962.

Bonnes conditions.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Association, 10, rue du Perron. Téléphone (022) 24 83 80.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Convocation Assemblée des délégués de la SPN
Jeudi 10 mai 1962, à 18 h. 30, à Neuchâtel, Hôtel Beau-Rivage.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal ;
2. Rapports financiers (« Educateur » No 13, du 6 avril 1962) ;
3. Budget pour 1962 et fixation des cotisations à la SPN et à la Caisse d'entraide ;
4. Rapport de l'exposition scolaire permanente ;
5. Nomination de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants ;
6. Traitements (règlement d'application) ;
7. Fonds de pension ;
8. Statuts et règlements de la SPN ;
9. Divers.

N.B. — Sont convoqués :

- a) les membres du CC et leurs suppléants ;
- b) les présidents de section ;
- c) les délégués des sections de district, à raison d'un représentant jusqu'à 50 membres, de deux représentants pour 50-100 membres, etc.

Comité central.

**POUR GRANDS ET PETITS
un**

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - Les Pléiades (1400 m.)

Demandez le dépliant avec carte
et 8 projets de courses

**Société neuchâteloise de travail manuel
et de réforme scolaire**

Compte rendu financier de l'exercice 1961

Compte de pertes et profits

Administration

	Recettes	Dépenses	Profits
Cotisations 1961	706,—		
Subside SPN 1961	250,—		
Recettes diverses	69,70		
Intérêts sur livret d'épargne	111,95		
Ports, téléphones, taxes CCP		92,70	
Matériel de bureau		3,60	
Comité, bureau, délégation .		470,80	
Cotisation centrale.		80,—	
	1 137,65	647,10	490,55

Cours

1/61 Français	423,05	257,70	165,35
3/61 Modelage	173,65	138,70	34,95
5/61 Etude du milieu	131,20	97,55	33,65
6/61 Sciences.	540,60	392,35	148,25
7/61 Comptabilité, corres-			
pondance	340,55	261,—	79,55
9/61 Masques	190,—	152,90	37,10
10/61 Manipulations élé-			
mentaires de sciences			
naturelles	1 930,—	1 848,20	81,80
	3 729,05	3 148,40	

Groupes de travail

	Profits	Pertes
Frais des groupes de travail		136,55
Service du matériel		145,40
	1 071,20	281,95
Augmentation de l'actif.		789,25
	1 071,20	1 071,20

Bilan à la fin de l'exercice 1961

	Actif	Passif
Carnet d'épargne	4 039,10	
Solde en caisse	278,53	
Solde compte de chèques postaux	1 210,38	
Solde marchandises, selon inventaire	3 178,07	
Solde débiteurs	320,—	
Prêt du Département de l'instruction publique		3 000,—
	9 026,08	3 000,—
Actif net à la fin de l'exercice 1961		6 026,08
	9 026,08	9 026,08

Compte capital

Avoir à la fin de l'exercice 1960	5 236,83
Boni de l'exercice 1961	789,25

Avoir à la fin de l'exercice 1961 6 026,08
Peseux, le 31 janvier 1962.

Le caissier de la SNTMRS :
Marcel Rutti.

Comptes vérifiés et reconnus en ordre, le 29 mars 1962, par Mme M. Liniger et M. C. Mojon.

Exposition scolaire permanente**Rapport d'activité pour 1961**

Depuis le 17 novembre 1954, date de l'inauguration de ses nouveaux locaux, l'ESP a rendu de réels et nombreux services au corps enseignant neuchâtelois.

Au cours de cette période, des milliers de volumes ont été mis au service de nos abonnés, des centaines d'ouvrages sont venus enrichir nos collections. Un grand nombre de maîtres ont trouvé chez nous la documentation nécessaire à leur enseignement. Un effort a été accompli en faveur des moyens modernes, des techniques nouvelles, et c'est ainsi qu'a été constitué une importante collection de diapositives (géographie surtout) et qu'un projecteur de qualité a été acquis.

Le Département de l'instruction publique, soucieux du perfectionnement du corps enseignant, nous a alloué

des crédits importants. Les associations professionnelles, la commission scolaire de Neuchâtel, nous ont fidèlement versé une allocation annuelle. Un comité formé de personnes compétentes et totalement désintéressées s'est efforcé de donner une impulsion à notre institution. Un bibliothécaire des plus serviables reçoit nos visiteurs et répond aux demandes de prêts.

Par des expositions, des articles dans l'« Educateur » et le « Bulletin du Département », l'ESP s'est signalée à l'attention du corps enseignant, afin que tous puissent bénéficier de ses services.

Mais, malgré ces efforts, nous constatons avec regret que le corps enseignant, dans son ensemble, se désintéresse de plus en plus de l'ESP. Il faut donc en déduire qu'elle ne répond plus à un besoin (du moins sous sa forme actuelle).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la situation :

	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Ouvrages prêtés	1 026	1 492	1 389	1 224	1 283	1 150	927
Visiteurs	285	422	429	402	401	370	308
Colis postaux	51	66	61	44	28	28	10
Tableaux scolaires, diapositives, films fixes	32	54	83	56	70	89	90

A part le service de prêt des diapositives, tous les autres secteurs de notre activité sont en régression. Le nombre des envois par poste nous prouve également que même les collègues de la campagne ont de moins en moins recours à nous pour se procurer de la lecture ou de la documentation.

Nous en sommes réduits à penser que les maîtres trouvent ailleurs leurs sources d'information et de délasserment (bibliothèque et fichier personnels, bibliothèques de collèges, etc.).

Le comité se préoccupe de cette situation. Il songe à réorganiser l'ESP sur d'autres bases et selon des principes plus modernes. A cet effet, il a tenu à demander l'opinion du corps enseignant en le priant de répondre à un questionnaire. Quel sera le résultat de cette enquête ? Qu'advient-il de l'ESP ? Attendons, pour répondre à ces questions, le dépouillement des quelque deux cents formules qui nous ont été retournées.

En attendant, et pour conclure, remercions bien sincèrement les autorités, les associations professionnelles, nos fidèles abonnés et tous ceux qui, par l'intérêt qu'ils nous témoignent, nous aident à accomplir notre mission.

Finances*Recettes*

Subventions :	Fr.
du Département	1 500,—
de la commission scolaire	200,—
de la Société pédagogique neuchâteloise	250,—
de la section de Neuchâtel de la SPN-VPOD	100,—

Dépenses

Traitement du bibliothécaire et AVS	1 054,40
Achats de diapositives	515,80
Achats de livres, reliures, abonnements	520,62
Dépenses diverses	62,20

Les comptes ont été vérifiés au DIP par M. Reutter et Mlle Péter. Ils en ont donné décharge à notre dévouée caissière, Mlle S. Ribaux, que nous remercions de son travail consciencieux.

Pour le comité ESP : Ch. Landry, président.

Un départ

Par les journaux, nous avons appris bien à regret la nomination du secrétaire fédératif VPOD, M. Robert Deppen, au poste de conseiller municipal à Lausanne. Nous avons toujours pensé et craint que les qualités éminentes de ce précieux collaborateur le feraient accéder à une fonction supérieure. Les Lausannois ne pourront que se féliciter de sa présence à l'exécutif communal, où ses connaissances étendues des questions sociales et syndicales, son bon sens, son esprit avisé, sa clarté d'élocution, sa ténacité, un équilibre remarquable, tout cela accompagné d'une constante aménité.

Ce sont donc de vives félicitations que nous adressons à ce collègue si justement à l'honneur. Mais nous devons lui dire néanmoins tout le chagrin que nous éprouvons de son départ et de nous voir privés de son appui efficace et de son amitié. Nous ne doutons pas de son succès dans sa nouvelle activité et lui souhaitons de tout cœur d'y trouver pleine satisfaction.

W. G.

Recrue

Nous saluons cordialement l'entrée dans la SPN-VPOD de M. Eric Vuilleumier, qui vient d'être nommé instituteur à La Chaux-de-Fonds.

W. G.

La semaine de cinq jours

La commune de Couvet, à son tour, vient de décider, à titre d'essai, l'introduction de la semaine de cinq jours dans ses écoles.

Quoi qu'on en dise, avec le temps, aucune localité industrielle ne pourra échapper à cette mesure au moment où la gent écolière, astreinte à l'ancien régime, sera l'unique exception.

Le dernier rapport des inspecteurs scolaires contient pas mal de considérations à ce sujet. On y pense que seules les familles aisées souhaiteraient ce changement et que pères et mères de famille du gros peuple sont très heureux d'être débarrassés de leurs enfants le samedi matin. Nous avons entendu de ceux-ci, au contraire, s'indigner de la mauvaise volonté (sic) des autorités scolaires qui s'obstinent à trouver des impossibilités quand elles seront bien contraintes, un jour, à céder coûte que coûte. Bien sûr qu'on se heurte à des inconvénients sérieux d'ordre pédagogique, mais cette évolution sociale, qui est peut-être fausse, est inéluctable.

Le rapport sus-mentionné voit la solution des « cinq jours » dans une réduction de l'horaire hebdomadaire et une diminution des vacances pour éviter une prolongation des études...

Cette conclusion est abandonnée à vos réflexions.

W. G.

JURA

BERNOIS

De nouveaux pédagogues

Les examens pour l'obtention du diplôme primaire se sont terminés aux Ecoles normales de Porrentruy et de Delémont. Le brevet a été décerné aux 36 candidats suivants :

Ecole normale de Porrentruy : Aubry Jean-Marie, Le Noirmont ; Berberat Marc-Alain, Saignelégier ; Chiquet Gérard, Asuel ; Christe Pierre, Berlincourt ; Domedi Pierre, Moutier ; Giaque Alain, Prêles ; Guélat Marcel, Courrendlin ; Marti Georges, Tavannes ; Monbaron Michel, Reconvilier ; Rossé Gabriel, Alle ; Sauter Jean-François, Evilard ; Schwab Paul-André, Bienne ; Tschanz Albert, Saint-Imier ; Voisard Jean-Pierre, Fontenais.

Cours accéléré : Gassmann Pierre, Delémont ; Ruch René, Ostermundigen ; Terrier Paul, Bassecourt ;

Schwab Françoise, Delémont ; Voillat Arlette, Dampierre.

Ecole normale de Delémont : Bandelier Mireille, Courfaivre ; Boillat Régine, Les Breuleux ; Chavanne Sylvette, Porrentruy ; Chodat Suzette, Moutier ; Cuenin Lucienne, Moutier ; Dubois Claire-Lyse, Corgémont ; Eicher Edith, Courroux ; Ermatinger Marie-Louise, Tavannes ; Froidevaux Evelyne, Bienne ; Geneux Simone, Bienne ; Graf Jeanine, Bienne ; Joset Angèle, Delémont ; Laville Evelyne, Porrentruy ; Maurer Betty, Tavannes ; Wenderoth Anne-Marie, Bévillard.

Autres candidats : Ackermann Antoine, Lucelle ; Mini Louis, Courtemaître.

A tous ces nouveaux collègues, la SPJ adresse, avec ses félicitations, ses souhaits de cordiale bienvenue dans la profession. Puissent-ils y trouver les joies et les satisfactions qu'ils espèrent.

H. D.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

AJMG - Gymnastique premier degré

Les maîtresses jurassiennes qui enseignent au premier degré sont invitées à participer au cours de gymnastique qui aura lieu les samedis après-midi, 19 et 26 mai prochains de 14 à 17 heures.

Lieu du cours : Moutier, nouvelle halle.

Les collègues qui désirent suivre le cours voudront bien s'annoncer jusqu'au lundi 14 mai 1962 à Mme Nelly Girod, Tramelan, en mentionnant les nom et prénom et le domicile.

Association jurassienne des maîtres de gymnastique Cours d'athlétisme

Ce cours aura lieu à Porrentruy, les samedis 19 et 26 mai de 14 h. 30 à 17 h. 30. Rendez-vous au Centre sportif du Banné à 14 h. 30. Direction : J.F. Mathez, maître de sports et instructeur d'athlétisme. Ce sera une première occasion de se familiariser avec la matière du nouveau Manuel. S'inscrire jusqu'au samedi 12 mai, auprès de F. Boder, Bubenbergrasse 34, Bienne.

Toute inscription rend la participation au cours obligatoire.

Pour une jeunesse saine

La clinique dentaire ambulante dans un petit village

Lors de l'introduction du service dentaire scolaire obligatoire, en 1952, un sentiment de satisfaction naquit en même temps qu'apparaissait l'espoir de voir doter les écoliers d'une bonne denture. Las, cette action bien-née ne devait jouir que d'un succès limité aux localités possédant au moins un dentiste. Dans de nombreux petits villages, les autorités responsables finirent par établir le règlement « ad hoc », instituant la visite annuelle obligatoire. Ce faisant, elles accomplissaient leur devoir légal ; mais à quoi servirait cette visite si elle n'était suivie d'aucun traitement ?

En peu d'années, il fut aisé de constater que les soins dentaires étaient l'apanage des bourgs et des villes, tandis que les petits villages persistaient dans un profond désintéressement.

Pourquoi cette attitude négative ? Simple inconscience, manque d'information ? Non pas ! Qu'on songe un instant à la mise en train d'une seule séance chez le dentiste : déplacement de plusieurs kilomètres par divers moyens ; surprises des conditions atmosphériques ; nécessité de conduire les plus jeunes écoliers ou de grouper plusieurs élèves pour organiser le voyage en commun ; absences scolaires plus importantes que le temps réellement consacré aux soins dentaires, etc.

Comment s'étonner dès lors que la mise en service d'une clinique ambulante acquise par la direction de l'Instruction publique ait été saluée avec empressement ? Pour certains secteurs des Franches-Montagnes et d'autres régions jurassiennes de situation excentrique, c'est, selon nous, la seule solution pratique. Rien de plus simple. La clinique, dotée de l'équipement le plus moderne, s'installe à proximité de l'école. Un emplacement plat, si possible, une prise d'eau sous pression et une source d'électricité sont ses seules exigences externes. Les soins, donnés pendant les heures de classe et en dehors d'elles, ne créent plus de perturbations d'horaires. Ils sont donnés en un temps record, du fait de l'inexistence des pauses dans une salle d'attente. Signalons qu'à l'époque où les visites chez le dentiste constituaient pour nos écoliers un déplacement aller et retour de 7 kilomètres, le 10 % d'entre eux bénéficiaient d'un traitement. Au premier stage de la clinique ambulante, la proportion a passé

à 60 %, englobant presque tous les élèves des quatre premières années. Tout commentaire devient superflu. Mesure sociale efficace : la commune accorde une modeste subvention.

Nul doute que l'action bienfaisante de cette clinique ambulante ne connaisse un rayonnement croissant qui satisfasse à juste titre ses promoteurs. Un léger souci nous intrigue : c'est que le nombre toujours plus important de ses adeptes l'empêche de tenir un cycle annuel. L'expérience concluante et réjouissante que nous vivons ne mériterait-elle pas une extension ?

gd.

TRIBUNE

LIBRE

Une lettre de Belgique

Mons, en avril 1962.

A tous les éducateurs du monde,

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cher (Chère) Collègue,

J'enseigne à l'Ecole normale de l'Etat, à Mons, et je suis aussi poète. Ce qui explique en partie la raison qui me pousse à vous écrire cette lettre amicale.

Je viens d'entreprendre un essai sur la poésie enfantine à travers le monde. C'est un projet difficile mais non impossible si vous voulez être assez gentil pour m'aider.

Je ne serai pas exigeant et ne vous demanderai aucune contribution financière. J'essaierai de me débrouiller pour atténuer les frais assez considérables qu'entraînent inévitablement les contacts entrepris avec de nombreux éducateurs de tous les pays du monde.

Je vous demande simplement deux petites choses :

— voulez-vous, sans trop tarder si possible, essayer de faire parvenir à mon adresse **des poèmes** (ou textes poétiques) **d'enfants et d'adolescents** de votre pays ? Si vous voulez les faire traduire en français ou en anglais, ce sera très bien, mais, si vous ne pouvez pas, envoyez-les moi quand même. Je m'arrangerai pour en obtenir des traductions. Des petits dessins illustrant les poèmes seraient également les bienvenus. Ne pas oublier d'indiquer le **nom et l'âge** de l'auteur des textes envoyés.

— voulez-vous aussi traduire cette lettre et la communiquer, c'est fort important, si possible à la presse de votre pays (journaux, revues, écoles...) ? Plus je recevrai de poèmes, plus les liens de fraternité entre tous les enfants de tous les pays du monde apparaîtront forts et réels, bien que modestes. L'avenir du monde n'est-il pas entre les mains de la génération qui lève ?

Les poèmes reçus grâce à vous seront rassemblés et édités en Belgique ou en France. Chaque participant ou collaborateur recevra gratuitement un exemplaire de l'ouvrage dès la sortie de celui-ci. En outre, des poèmes choisis seront lus à la Radiotélévision belge et publiés par la revue littéraire belge « Le Cyclope ».

Si ma demande vous importune, je vous prie de m'excuser. Si ma voix se heurte au silence, faudrait-il donner raison aux pessimistes qui clament bien haut que l'homme est un loup pour l'homme ?

J'espère pourtant que vous m'apporterez votre aide, que, grâce à vous, votre pays sera représenté dignement et que, malgré la distance et les frontières qui nous séparent, nous pourrions bientôt nous sentir proches comme peuvent l'être des frères véritables.

Bien cordialement,

Pierre CORAN.

(Pour adresse : Pierre Coran, directeur de la revue « Le Cyclope », 79, cité du Bois, Mons (Hainaut), Belgique.)

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

IL EN EST AINSI, par Claude Bron. Edit. Payot, Lausanne.

Cette brochure de 80 pages est destinée aux élèves de langue étrangère qui ont déjà acquis les notions élémentaires de français. Elle signale les fautes qui reviennent sans cesse sous la plume des élèves étrangers auxquels elle propose des exercices qui permettront un travail personnel efficace. Le tout est présenté d'une façon plaisante, voire amusante avec une mise en valeur de l'essentiel par des moyens typographiques variés. Une table alphabétique de plus de 400 expressions, suivie d'une table traduisant ces expressions, constitue le langage que cet ouvrage aidera à acquérir.

RECOMMANDATIONS

1934-1960. Bureau international d'éducation, Genève.

On sait que depuis 1934, une Conférence internationale de l'Instruction publique se réunit à Genève, chaque année pour discuter et voter des recommandations établies à la suite de rapports fondés eux-mêmes sur des enquêtes préalables réalisées auprès des ministères de l'Instruction publique. Si ces recommandations n'ont pas le caractère de conventions, elles sont plus et mieux que de simples vœux puisqu'elles ont été votées par les délégués des gouvernements dûment mandatés.

Ces 51 recommandations, réunies en un petit volume de plus de 250 pages, forment un ensemble de plus de 1000 articles qui constituent une sorte de Code international de l'Instruction publique, un corps de doctrine pédagogique dont on ne saurait sous-estimer la portée. On se félicite que le BIE ait pris l'initiative de les réunir en une seule publication que tous ceux qui s'intéressent à la vie des écoles publiques se devront de posséder.

« ILS NE SAVENT PLUS RIEN ! »

Nos normaliens assument, en cette fin d'hiver, la responsabilité de remplacer les instituteurs appelés au cours de répétition du régime. Ces derniers leur ont laissé des instructions, partout les mêmes : « Point de fantaisie... répétez les matières du programme, préparez-les aux examens annuels... »

Nos normaliens s'aperçoivent avec stupeur que, dans bien des chapitres de nos vastes programmes, ce qui devrait être répété doit être réappris.

Leurs doléances, que je recueille, ne m'étonnent guère...

On sait aujourd'hui comment fonctionne la mémoire. D'une part, confirmation du dicton : « La répétition est l'âme de la pédagogie » ; mais, d'autre part, condamnation de l'empirisme qui présidait à de vieilles pratiques !

Formulons, d'une façon simple, la loi mnémonique : Toute connaissance nouvelle a tendance à s'effacer ; mais chaque répétition successive l'assure, la raffermir, et chaque fois mieux, et chaque fois pour une période plus longue, pour autant qu'elle survienne avant que la connaissance ne s'efface. En bref, la loi mnémonique pourrait se formuler ainsi : répéter la notion après quelques jours, après quelques semaines, après quelques mois. C'est d'ailleurs sur ce principe que sont construits les studiomètres, ces calendriers de répétition, en honneur dans les instituts de langues.

Or que se passe-t-il dans nos écoles ? Faute d'observer la loi mnémonique on commet l'erreur suivante : les enfants oublient, en bonne partie, le programme parcouru pendant l'année. Au lieu de répéter les notions, ils vont les réapprendre pendant les dernières semaines, ce qui assurera leur promotion. Mais ce nouvel effort, encore une fois isolé, je l'appelle du bachotage. Les notions réappries, faute de nouvelles répétitions, risquent fort de s'éteindre...

Dans une de nos commissions romandes de réforme (nous n'en manquons pas), j'avais, conformément à la loi mnémonique, proposé un système de périodes de répétitions échelonnées à travers toute l'année scolaire. Je me souviens encore du silence poli qui accueillait ma proposition, je vois encore l'air profondément étonné de certains commissaires. Je n'obtins l'appui que du petit groupe de travail auquel je suis attaché. Mon idée heurtait par trop la sacro-sainte tradition et ne recueillit qu'une vague approbation. L'affaire en resta là.

La répétition échelonnée, la seule qui soit conforme à la psychologie de la mémoire, ne s'imposera pas de sitôt dans nos écoles. Combien d'enfants devront, d'ici là, apprendre, oublier et... réapprendre.

A. Ischer.

M. le conseiller fédéral Tschudi inaugure, à Genève, le Centre d'information

Chacun a pu lire dans la presse quotidienne le compte rendu de la séance d'inauguration du Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation qui réunissait, le 9 avril dernier au Palais Wilson à Genève, plus de 80 personnes représentant les autorités fédérales ou cantonales, plus particulièrement les autorités de la ville et canton de Genève, ainsi que journalistes, radio-reporters et délégués des associations pédagogiques suisses et du Bureau international de l'éducation. Nous n'avons donc pas à relater ici le déroulement de la manifestation ni à résumer les discours qu'y prononça en particulier M. le conseiller fédéral Tschudi, après que M. Fritz Stucki, chef du Département de l'instruction publique du canton de Glaris et président de la commission de surveillance du nouveau centre, eût souhaité la bienvenue à tous les participants.

Aucun orateur n'a rappelé les circonstances qui sont à l'origine de la création de cette nouvelle institution. C'est notre collègue Gaston Delay, alors président de la Société pédagogique romande qu'il représentait à la commission nationale pour l'Unesco, qui proposa de créer un organe central suisse capable d'informer en tout temps l'étranger sur notre vie scolaire nationale. M. Robert Dottrens, devenu président de la section Education de la Commission nationale pour l'Unesco, reprit son rapport et le présenta à la Conférence des chefs des Départements de l'instruction publique qui l'examina en 1957, faisant preuve à son égard d'une certaine réserve, car un centre semblable existait déjà à Saint-Gall qui paraissait répondre à tous les besoins. Mais les demandes de renseignements concernant l'organisation de l'enseignement et de l'éducation en Suisse se firent si nombreuses que les organes de la Confédération, les directions cantonales de l'instruction publique de certains cantons, le secrétariat de la Commission nationale pour l'Unesco, voire certains directeurs d'établissements furent peu à peu submergés de questions de toute nature et de toute provenance, de telle sorte qu'il ne fut plus possible de différer la solution de ce problème. Grâce à M. le conseiller fédéral Tschudi et à son collaborateur M. J. Martel, la majorité des membres de la Conférence des chefs de départements se laissa convaincre et se déclara prête à coopérer au financement du nouveau Centre d'information. L'heureuse intervention de M. Alfred Borel, alors conseiller d'Etat de Genève facilita la décision puisqu'il offrait, au nom de son gouvernement, non seulement une subvention spéciale, mais aussi les locaux nécessaires au Palais Wilson, siège du Bureau international de l'éducation et de sa riche bibliothèque

Dès lors, les choses marchèrent si rapidement qu'un Comité de surveillance fut constitué, ainsi que la Com-

mission consultative dont fera partie notre président SPR, Adrien Perrot. Un directeur fut désigné : M. le Dr Egger, auquel fut adjoint une secrétaire, Mlle Ursula Rohrer, et, le 2 avril dernier, le Centre d'information entra en activité.

M. le Dr Egger en résume lui-même les tâches et le but en trois termes :

documenter, coordonner, renseigner.

Il ne s'occupera pas de la recherche pédagogique telle qu'elle se fait dans un institut pédagogique ou un séminaire d'université, mais s'intéressera aux réalisations pratiques en réunissant règlements, lois et publications concernant l'organisation, les méthodes, les manuels et projets en matière d'enseignement et d'éducation en Suisse.

Ce centre servira, en premier lieu, à toutes les institutions de notre pays et de l'étranger qui s'occupent des questions scolaires et éducatives : Département fédéral de l'intérieur, directions cantonales et communales de l'instruction publique, commission nationale pour l'Unesco, associations et institutions pédagogiques, organisations étrangères et internationales, associations professionnelles, etc. Il répondra aux demandes de personnes privées qui justifieront de leur qualité et de la nécessité de leur information. Il ne saurait refuser à un journaliste ou à un radio-reporter étranger le droit d'être renseigné d'une manière aussi exacte et complète que possible sur l'éducation et l'enseignement en Suisse. Si l'on considère les demandes de renseignements qui ont afflué ces dernières années au centre de Saint-Gall, on peut être assuré que le travail ne manquera pas. De plus, entrant en contact avec les centres de documentation pédagogique de l'étranger — presque tous les Etats européens en possèdent au moins un — notre nouvelle institution sera à même de répandre chez nous des informations intéressantes concernant le développement scolaire des autres pays.

En résumé, disons que désormais la Suisse possède une institution nationale capable d'incarner le pays scolaire tout entier ; nous pensons que, sans jamais s'immiscer dans les discussions et décisions cantonales, sans vouloir jamais jouer le rôle d'un petit département fédéral de l'instruction publique, elle permettra à nos cantons une meilleure connaissance réciproque, contribuant ainsi à atténuer peu à peu les différences de nos 25 structures scolaires, donnant ainsi au pays de Pestalozzi un rayonnement que nos diversités souvent peu justifiées ne permettent point.

A. Chz.

LA GUILDE DE DOCUMENTATION VOUS OFFRE :

80 fiches pour l'étude de la première dizaine	1 fr. 40
56 fiches de calcul, deuxième année	3 fr.
Fiches de problèmes, deuxième année	1 fr. 50
Pas à pas, 30 fiches de problèmes gradués pour le degré moyen	1 fr. 20
52 fiches, problèmes graphiques pour le degré moyen	1 fr. 50

S'adresser à M. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

Texte



L'orage allait éclater sur Paris. Le ciel se gonflait comme un chat en colère. Les moutons blancs y fuyaient devant les béliers gris. Les maisons étaient droites de peur avec leurs **façades blêmes**, leurs toits qui bossaient du dos. Les arbres commençaient à **s'affoler...**

Une grande **écluse** de vent s'ouvrit quelque part. Il se rua dans l'avenue, garnement décoiffant les arbres, claquant les volets, soulevant **une traîne de poussière** comme si le roi venait de passer au galop. Quelques hirondelles volaient à hauteur d'enfant, **succombant** sous ce ciel de plomb, à la recherche d'une **issue** comme les oiseaux prisonniers dans les cathédrales.

Il y eut une seconde d'attente où l'avenue parut immense, vide, immobile ; puis le ciel fronça le sourcil et le printemps se mit à pleurer. Les premières gouttes étaient lourdes et larges comme des claques. Maintenant elles tombaient rapides, serrées, noircissant inégalement le trottoir gris, pressées d'en finir.

Des grandes personnes passèrent avec des « Allons bon ! Il ne manquait plus que ça ! » et des « Je te l'avais bien dit ! » Elles s'arrêtaient pour ouvrir leur parapluie, s'énervant, mettant d'autant plus longtemps à le faire qu'elles paraissaient plus pressées.

A) Lis attentivement et silencieusement plusieurs fois le texte.

B) * **Vocabulaire.** Explique, en utilisant le dictionnaire si c'est nécessaire, les mots en caractères **gras**.

C) * **Vocabulaire actif.** Complète : Le vent se rua dans l'avenue - se ruent à l'assaut du château - se ruent vers la sortie - le bétail se rua - les élèves Les arbres commencèrent à s'affoler - je m'affole devant - s'affole à la perspective de - les chevaux s'affolent Le torrent s'engouffre dans une bouche d'égout - les écoliers s'..... - s'engouffrent dans le fourgon des premiers secours. Les arbres s'ébrouèrent - le chien s'ébroua en - s'ébroua et disparut en courant - un s'ébroue au côté de la jument. Les passants s'aventurent sur le trottoir - le dompteur - le long d'une paroi glacée.

D) * **Compréhension du texte.**

1. Donne un titre à ce morceau.
2. Ce récit comprend trois moments. Détermine-les et intitule-les.
3. La scène est animée par des personnages (personnes et animaux). Lesquels ?
4. Un certain nombre d'éléments inanimés jouent également un rôle en vue. Dresses-en la liste.
5. Note au moins quatre comparaisons.
6. L'orage décrit par Cesbron passe par des périodes de calme et d'intense activité. Détermine-les. Tu diras : De la ligne 1 à la ligne
7. Observe les grandes personnes. L'auteur en parle trois fois. Relève leurs diverses attitudes.

Un torrent s'était formé le long du trottoir et courait s'engouffrer dans une bouche d'égout. La pluie tombait, blanche et penchée comme un navire. L'œil sombre, le Gosse y voyait défiler, piques inclinées, **des escadrons de lanciers**. Parfois de grandes formes blanches, hésitantes, vaporeuses, allaient, portées par le vent, s'évanouir au tournant de la rue. A leurs pieds, les enfants regardaient dans le miroir du ciel **cette fausse rue béante**, fleuve de vide, et ses vastes immeubles pris dans les glaces. Plaquées contre **les portes cochères**, des grandes personnes assistaient à l'orage, pareilles à ces explorateurs qui n'ont pu échapper aux cataractes qu'en se réfugiant dans **un nid d'aigles**.

L'orage s'arrêta net. Il se fit un silence **consterné**, comme lorsque le rideau rouge tombe sur une fin d'acte inattendue. Une dernière **ondée** vint rincer le tout, semblable aux larmes que verse encore un enfant consolé, puis quelques gouttes retardataires coururent après les autres, et les arbres **s'ébrouèrent** au vent à la façon d'un chien qui sort de l'eau. Une à une, les grandes personnes s'aventuraient sur le trottoir luisant comme sur un étang gelé, fermant leur parapluie au moment même où tous les escargots des jardins sortaient leurs cornes...

D'après Gilbert Cesbron

(*Les Innocents de Paris*).

8. Relis maintenant ce texte, en t'efforçant de voir se dérouler en toi le film de l'orage. Goûte ce langage vivant et si coloré.

E) * **Recherche des verbes expressifs.**

Gilbert Cesbron n'écrit pas

Le ciel était sombre, mais

Les arbres étaient agités, mais

Le vent souffla dans l'avenue, mais

Le vent faisait de la poussière, mais

Un torrent coulait dans une bouche d'égout, mais

De grandes formes blanches disparaissaient au coin de la rue, mais

Les grandes personnes marchaient sur le trottoir, mais

F) **Imitation.**

A ton tour, en respectant les trois « moments » de ce récit, narre : une chute de neige ou un coup de tabac sur le lac ou un ouragan.

Le texte et les exercices marqués d'un astérisque font l'objet d'un tirage à part à l'intention des élèves. On les commande au prix de 5 centimes l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, Le Chalet-à-Gobet s/Lausanne. Il reste encore quelques exemplaires du texte de P. Mille, « Les Jeux de la Puce », auprès de Ls. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.

Vous pouvez également obtenir le centre d'intérêt : « La pluie et ses effets sur le sol », de J.-L. Cornaz.

Chronique scientifique



Synthèse de la chlorophylle

Vie sur le globe terrestre et sur d'autres planètes

La chlorophylle est l'agent de l'une des opérations les plus étonnantes et les plus fondamentales de la Nature : la **photosynthèse**.

La photosynthèse est à la base de la vie sur notre globe terrestre.

Ce qui s'est passé sur la planète Terre, que nous habitons, a pu évidemment se passer aussi sur d'autres planètes du Cosmos infini.

Les astronomes, avec leurs instruments de plus en plus puissants, ont exploré la surface lointaine de la planète Mars. Ils ont reconnu qu'aux époques du printemps martien, de vastes espaces se couvrent de verdure.

Or, **le vert est le pigment de la vie**. Non seulement pour notre Terre, mais aussi pour tous les autres mondes. Le sang de l'Univers est vert : c'est la **chlorophylle**.

En d'autres mondes, grâce à la chlorophylle, les processus que nous étudions sur la Terre ont pu aussi s'effectuer.

En toute vraisemblance, la Terre et l'Homme ne font pas exception en ce Monde. La vie doit exister sur d'autres planètes. Partout où il y a lumière, la chlorophylle engendre la vie. Les savants d'aujourd'hui admettent que l'Homme n'est pas le seul être pensant dans l'Univers.

Synthèse artificielle de la chlorophylle

Percer le mystère chlorophyllien qui, de tout temps, a intrigué les hommes - établir la composition chimique de la chlorophylle - réaliser la synthèse artificielle de cette curieuse et miraculeuse substance : tels sont les trois problèmes attaqués - simultanément, vigoureusement et depuis longtemps - par les chimistes et les biochimistes de tous les pays.

Mais la Nature garde très jalousement ses secrets. Ce ne sont que des bribes que, de loin en loin, les savants parviennent à lui arracher.

Cependant, grâce aux moyens dont dispose la Science actuelle, grâce aux éléments radioactifs dont le rayonnement pénètre à l'intérieur des molécules, grâce aussi aux efforts conjugués des chercheurs dans les laboratoires du monde entier, ces dernières années ont été, dans tous les domaines, particulièrement fécondes en acquisitions nouvelles.

Les premières étapes en vue de la synthèse, hors des plantes, de leur **matière verte** ont été effectuées par le chimiste allemand Hans Fischer, Prix Nobel, dont les travaux furent brutalement interrompus par sa mort, survenue prématurément en 1945.

La relève a été prise aussitôt, et les recherches poursuivies sans relâche et avec un véritable acharnement, à Munich, par le professeur allemand Martin Strell et le docteur bulgare A. Kalajanoff. Au cours de quinze années de fructueuse collaboration, ils ont pu retrouver, préciser, consolider - et même dépasser - les résultats obtenus par leur savant prédécesseur.

En 1960, l'Amérique diffusait une grande nouvelle : dans un de ses laboratoires, la victoire venait d'être obtenue. A l'Université Harvard (Boston), le grand maître de la synthèse chimique, le professeur R. Woodward, qui a déjà reproduit artificiellement de nombreuses substances (cholestérol, cortisone, quinine, réserpine, strychnine...), a pu réussir un coup éclatant : à partir de corps simples, réaliser la **synthèse complète de la chlorophylle**.

La prodigieuse matière verte qui assure la vie végétale et animale sur notre globe, la molécule chlorophyllienne dont l'architecture est formidablement compliquée, la miraculeuse substance qui entretient l'usine végétale - la plus puissante industrie chimique de la Terre - c'est cela que l'Homme vient de réussir à créer.

Ce résultat fantastique ouvre à la Science une voie très large et pleine d'espoir vers des réalisations nombreuses et audacieuses qui compteront parmi les conquêtes scientifiques les plus précieuses de notre époque.

L'Homme est peut-être en possession des moyens capables de décupler les rendements de l'usine végétale, de fabriquer lui-même des matières alimentaires, de vaincre la faim qui se fait de plus en plus menaçante sur notre planète dont la population ne cesse de s'accroître très rapidement.

Les réalisations que la Science peut désormais envisager intéressent au plus haut point l'avenir de l'humanité.

La biologie est peut-être en passe d'ouvrir un jour un âge plus bouleversant encore que la révolution atomique.

Textes pour dictées et compositions

Les premières manifestations du printemps

Dans les herbages, l'herbe usée de l'hiver ne s'était pas encore renouvelée. Les touffes de primevères, petits bouquets roses et jaunes soigneusement arrondis, éclataient dans ce vert encore morne, et ils se haussaient partout sur leurs tiges, alignées comme de minuscules personnes.

Les premières violettes, celles qui sentent bon, diminuaient, déjà graduellement remplacées par d'autres plus claires, et qui sont inodores. Et les jacinthes commençantes mettaient du bleu, lumineusement, dans les traînées d'ombre.

Sèche encore comme un fagot, la nature à peine bourgeonnante s'étonnait de ces fraîcheurs nouvelles.

Dans l'air aigre, les poiriers et les cerisiers, transformés en chapelles blanches, semblaient, parmi ce restant d'hiver, des arbres devenus subitement fous. Cependant, les oiseaux savaient déjà qu'un revenant délicieux visitait de nouveau la terre. Et le petit pipeau des merles, qui se dépêchait d'improviser sur quatre notes, disait d'avance que tout allait fleurir, que les feuilles allaient sortir, que l'air allait tiédir et que les jours, de plus en plus, allaient dévorer les nuits.

Lucie Delarue-Mardrus.

Début de printemps

Dans le soleil flambaient les haies et les talus. La campagne s'empanachait de longues fumées, pendant que la flamme crépitait dans les épines et courait dans l'herbe rousse. Aux lisières de bois, le feston des vieilles neiges reculait tous les jours.

Et les taillis commençaient à s'empourprer du réveil de la sève : l'or vif des chatons du saule, l'or gris des chenilles du noisetier, les mille croix d'or pâle du cornouiller, tout était là, fidèle au rendez-vous.

Garçons et filles, nous sentions obscurément la joie du renouveau. Nous recommandions à jouer dehors, le soleil nous tirait vers les champs et les bois. Par le rythme des saisons, il nous semblait refaire la découverte du monde.

J. Cressot.

Mai aux champs

Lumineuses après-midi de mai... Je vois un chemin sinuant entre les genêts fleuris. Les prés sont enfermés dans leurs clôtures de haies, remplis d'herbe jusqu'aux bords. Dans les sous-bois, les jeunes fougères offrent comme des serres d'oiseaux leurs petites croix velues. Le frisson du vent dessine des moires fuyantes sur les seigles échevelés.

Le soleil de Pentecôte fait délirer les oiseaux : babilage sans fin des fauvettes, cri grincheux du geai, roulade prétentieuse du loriot solitaire, roucoulement rêveur de la tourterelle. Qu'un nuage passe : toutes les rumeurs s'assourdisent et la joie du jour s'éteint. Seule, dans le silence haletant, vibre la menue crécelle des grillons. Mais le soleil revient et la lumière ruisselle des bords du nuage : l'air tressaille, et de nouveau tous les chants du printemps montent des buissons sonores jusqu'à l'heure où, la vie du jour expirant, s'élève dans l'émotion du crépuscule la voix méditative d'un rossignol invisible.

J. Marouzeau.



Récitation

LE PÊCHER ROSE

*J'ai vu fleurir le pêcher rose,
Le vieux pêcher noir et chenu.
Il rit sous le ciel ingénu,
Il rit de sa métamorphose !*

*Le mois d'avril est revenu :
J'ai vu fleurir le pêcher rose,
Le vieux pêcher noir et chenu.
Devant le toit de tuiles roses,*

*Un oiseau gris parfois se pose
Sur le bout d'un rameau ténu
Et chante son bonheur menu...
Le mois d'avril est revenu.*

Madeleine Ley.

Une visite dangereuse

Le corbeau sommeillait en couvant ses œufs. Tout à coup, un froissement de branches... Il ouvre les yeux. Au-dessus de lui, sur les épines protectrices, une

longue bête à fourrure sombre et gilet blanc le regarde. Son fin museau noir semble le flairer. Il aperçoit deux dents aiguës débordant de lèvres fines.

Le corbeau comprend le danger. Il se soulève, jette en avant son bec qui claqué tandis que ses ailes repliées battent rageusement. La fouine hésite. Ce réseau serré d'épines paralyse son élan. Ce gros oiseau au bec robuste, aux ailes vigoureuses qui s'abrite derrière un solide barbelé lui donne à réfléchir. D'ailleurs, son estomac repu ne la pousse à aucun combat douteux. Doucement, elle se retire. Mais dans sa mémoire de bête de rapine s'imprime l'endroit exact du nid.

D'après Roger Cerclier.

Cerisiers d'Alsace en fleurs

Les vieux cerisiers avaient fleuri tous ensemble, dans la même semaine où s'ouvraient les amandiers et les poiriers. Les poiriers fleurissaient en houppes, les amandiers en étoile ; eux, les cerisiers de la forêt, transplantés dans la plaine, ils fleurissaient en quenouilles blanches.

Autour des rameaux charnus, gonflés et jaspés de rouge par la sève, des milliers de corolles neigeuses floconnaient et tremblaient sur leur queue grêle, toutes si rapprochées qu'on ne voyait plus la branche en maint endroit.

Chaque arbre jetait en tous sens ses fuseaux fleuris. D'un bord à l'autre de l'avenue, tant les cerisiers étaient vieux, les pointes des rameaux en fleurs se touchaient et se mêlaient. Un peuple d'abeilles les enveloppait d'ailes battantes. Une odeur subtile de miel flottait en écharpe dans l'avenue et s'en allait au vent de la plaine, sur les guérets, sur les terres à peine vêtues et surprises par ce printemps. Il n'y avait point d'arbres dans la grande vallée ouverte qui puisse lutter de splendeur avec ce chemin du paradis.

R. Bazin.

Matinée de printemps

De ma petite fenêtre, à travers les brindilles de lierre, je voyais tout reverdir sur la côte. Les genêts à boutons d'or et les bruyères roses s'étendaient jusque sous les roches où la ronce et le chèvrefeuille grimpaient à foison. Chaque matin je m'éveillais au chant du coq, avant le jour et poussant ma petite croisée, les coudes sur le toit, j'admirais les grands bois noyés dans l'azur du vallon, j'écoutais les merles, les grives, les fauvettes s'égosiller au loin dans les grands pommiers blancs, sous des sapins. Ils bâtissaient leur nid, se réjouissaient. Jamais je ne m'étais senti plus heureux. Cette bonne fraîcheur du matin qui précède la journée me donnait des frissons d'enthousiasme.

Erckmann-Chatrian.



Violettes de mon enfance

Je revois des prés, des bois profonds que la première poussée des bourgeons embaume d'un vert insaisissable, des primevères de Pâques, des jeannettes jaunes au cœur safrané, et des violettes, des violettes...

Je revois une enfant silencieuse que le printemps enchantait d'un bonheur sauvage... Une enfant prison-

nière, le jour, dans une école, et qui échangeait des jouets, des images contre les premiers bouquets de violettes, nouées d'un fil de coton rouge, rapportées par les petites bergères des fermes environnantes... Violettes à courte tige, violettes blanches et violettes bleues, et violettes d'un blanc-bleu veiné de nacre mauve, violettes de coucou anémiques et larges, qui haussent sur de longues tiges leurs pâles corolles inodores. Violettes de février, fleuries sous la neige, déchiquetées, roussies de gel, laideronnes, pauvresses parfumées ! O violettes de mon enfance, vous montez devant moi, toutes, vous treillagez pour moi le ciel laiteux d'avril.

Colette.

Début de printemps

L'iris dort, roulé en cornet sous une triple soie verdâtre, la pivoine perce la terre d'une raide branche de corail vif, et le rosier ne montre encore que les pousses d'un marron rose, d'une vivante couleur de lombric... Cueille pourtant la giroflée brune qui devance la tulipe, elle est colorée, rustaude et vêtue d'un velours solide, comme une terrassière. Ne cherche pas le muguet encore ; entre deux valves de feuilles, allongées en coquilles de moule, mystérieusement s'arrondissent ses perles vertes, d'où coulera l'odeur souveraine.

Le soleil a marché sur le sable... Un souffle de glace qui sent la grêle, monte de l'est violet. Les fleurs du pêcher volent, horizontales.

Comme j'ai froid !

Colette.

Au bord de l'eau

Dans l'air radieux, des moustiques tournoyaient, des mouches bleues bourdonnaient. Des phryganes, joyeuses de déployer leurs ailes neuves, se posaient, légères, à la pointe des joncs. Leur enveloppe de larve à peine rompue, des éphémères, qui devaient mourir avant la fin du jour, s'exaltaient dans la douce lumière blonde. Des araignées couraient à la surface de l'eau avec des bottes de sept lieues. De gros dytiques bruns plongeaient jusqu'aux fonds de vase, d'où ils envoyaient des chapelets de bulles.

Ernest Pérochon

(« Le Livre des quatre saisons »,
Delagrave, édit.)



La coccinelle ou bête à Bon Dieu

Zette lève son petit nez, puis considère un dos rouge, pointillé de noir qui, sur sa manche blanche, chemine comme une tortue minuscule. Elle dit à Poum : « C'est une bête à Bon Dieu. » Subitement, le dos rouge se fend, écarté en ailes frémissantes. Dans l'air tiède, vers des verdure qui se balancent, la coccinelle s'envole au soleil.

P. et V. Margueritte
(« Zette », Plon, édit.)

La chenille

Elle sort d'une touffe d'herbe. Elle traverse l'allée de sable à grandes ondulations. Arrivée aux fraises, elle se repose, lève le nez de droite et de gauche pour flairer ; puis elle repart sous les feuilles, elle sait maintenant où elle va. Quelle belle chenille, grasse, velue, fourrée, brune avec des points d'or et ses yeux noirs ! Guidée par l'odorat, elle se trémousse et se fronce comme un épais sourcil. Elle s'arrête au bas d'un rosier. De ses fines agrafes elle tâte l'écorce rude, balance sa petite tête de chien nouveau-né et se décide à grimper.

Jules Renard

(« Histoires naturelles », Flammarion, édit.)



Avril

1 Simone, le soleil rit sur les feuilles de houx :
2 Avril est revenu pour jouer avec nous.

3 Il porte des corbeilles de fleurs sur ses épaules,
4 Il les donne aux épines, aux marronniers, aux
[saules ;

5 Il les sème une à une parmi l'herbe des prés,
6 Sur le bord des ruisseaux, des mares et des
[fossés ;

7 Il garde les jonquilles pour l'eau, et les per-
[venches

8 Pour les bois, aux endroits où s'allongent les
[branches ;

9 Il jette les violettes à l'ombre, sous les ronces
10 Où son pied nu sans peur, les cache et les
[enfonce ;

11 A toutes les prairies il donne des pâquerettes
12 Et des primevères qui ont un collier de clo-
[chettes ;

13 Il laisse les mugnets tomber dans les forêts
14 Avec les anémones, le long des sentiers frais ;

15 Il plante des iris sur le toit des maisons,
16 Et dans notre jardin, Simone, où il fait bon,

17 Il répandra des ancolies et des pensées,
18 Des jacinthes et la bonne odeur des giroflées.

Rémy de Gourmont

(« Simone, poème champêtre ».)

Un monde merveilleux

1. Vautré dans l'herbe où pullulaient les êtres, à l'ombre des arbres bourdonnants d'insectes, Christophe regardait l'agitation fiévreuse des fourmis, les araignées aux longues pattes, qui semblent danser en marchant, les sauterelles bondissantes, qui sautent de côté, les scarabées lourds et précipités, et les vers nus, glabres et roses, à la peau élastique, marbrée de plaques blanches.

2. Ou, les mains sous la tête, les yeux fermés, il écoutait l'orchestre invisible, les rondes d'insectes tournant

avec frénésie, dans un rayon de soleil, autour des sapins odorants, les fanfares des moustiques, les notes d'orgue des guêpes, les essaims d'abeilles sauvages vibrant comme des cloches à la cime des bois...

Romain Rolland

(« Jean-Christophe », A. Michel, édit.)

L'arrivée des hirondelles

Balancées sur l'interminable fil qui pliait sous leurs pattes entre les deux grand poteaux, elles se lustraient un instant les plumes.

Bientôt, au loin, l'avant-garde qui les avait précédées de quelques jours pour reconnaître les logis et dresser les plans de travaux de l'année apparut, fendant l'espace où les ventres blancs faisaient des taches mates sur le chatoiement violacé de leur capuchon noir et de leur vaste pèlerine.

Tui ! tui ! Et, sans élan, se laissant comme glisser dans l'air, les ailes en faux ouvertes, toutes les voyageuses, reconnaissant les aînées, se portèrent à leur rencontre.

Par leurs sentiers aériens, elles partirent, toutes babillantes et gaies vers leurs anciennes demeures où des cris joyeux d'humains saluèrent leur retour prometteur de soleil.

Louis Pergaud

(« De Goupil à Margot »,
Mercure de France, édit.)



L'hirondelle

Elle tourne et vire sans cesse, elle plane infatigablement autour du même espace et sur le même lieu décrivant une infinité de courbes gracieuses qui varient, mais sans s'éloigner. Est-ce pour suivre sa proie, le moucheron qui danse et flotte en l'air ? Est-ce pour exercer sa puissance, son aile infatigable, sans s'éloigner du nid ?... Qui donc es-tu, toi qui te dérobes toujours, qui ne me laisses voir que tes tranchantes ailes, faux rapides comme celle du tigre ?

Jules Michelet (« L'oiseau »).

Le matin aux champs

- 1 La rosée arrondie en perles
- 2 Scintille aux pointes du gazon ;
- 3 Les chardonnerets et les merles
- 4 Chantent à l'envi leur chanson.
- 5 Les fleurs de leurs paillettes blanches,
- 6 Brodent le vert du chemin ;
- 7 Un vent léger courbe les branches
- 8 Du chèvrefeuille et du jasmin.

Paul Verlaine

(« Choix de poésies », Fasquelle, édit.)

Les martinets

Un vol mystérieux emporte à la même heure les martinets des villes dans le ciel. Toute la soirée ils ont tourné en cercle autour des églises, saluant de cris aigus le pan de toiture qui abritait les nichées ; puis leurs voix stridentes s'affaiblissent au-dessus des clochers. Bientôt, on n'entend plus rien. Vont-ils regagner dans l'obscurité leur abri sous les tuiles, ou bien,

comme le voulait la légende, redescendront-ils sur la terre avec la rosée du matin ? L'aviateur qui les rencontra, en pleine nuit de lune, à 3 000 mètres d'altitude, leurs ailes noires se détachant sur une mer de nuages blancs, a justifié la fable.

J. Delamain

(« Pourquoi les oiseaux chantent »,
Stock, édit.)

Le printemps

On dit aussi *la saison nouvelle* ou *la jeune saison* (périphrase). De même, en parlant de l'hiver, on dit : *la rude saison*. Et La Fontaine fait dire à la cigale, par la fourmi : « Que faisiez-vous aux temps chauds ?... » (c'est-à-dire en été).

Le nom printemps est formé de deux racines : *prin* (premier), *temps*. C'est la première saison de l'année.

Mots de la même famille :

a) Premier ; primaire ; primitif ; primer (être au premier rang) ; primevère (sens étymologique : premier printemps, fleur qui s'épanouit au commencement du printemps ; des primeurs).

b) La tempête ; la température, les intempéries ; un contemporain, temporaire ; tempêter ; temporiser, etc.

c) Un soleil *printanier*, une culture *printanière*. Le printemps peut être *précoce* ou *tardif*, *humide* ou *ensoleillé*, *maussade* ou *radieux*.

La venue du printemps

Le printemps tardif cette année, hésitant, grelottant jusque sous les gelées claires des nuits et la fraîcheur brumeuse des matinées, venait de jaillir tout à coup.

Quelques jours chauds, un peu voilés, avaient remué toute la sève de la terre, ouvrant les feuilles comme par miracle, et répandant partout cette bonne odeur amolissante des bourgeois et des premières fleurs.

Puis, un bel après-midi, le soleil victorieux, séchant enfin les buées flottantes, s'était étalé, rayonnant sur toute la plaine. Sa gaieté claire avait rempli la campagne, avait pénétré partout, dans les plantes, les bêtes et les hommes. Les oiseaux voletaient, battaient des ailes, s'appelaient.

Guy de Maupassant

(« Le père Milon », Ollendorf, édit.)



Le renouveau

Dès le mois de janvier on avait vu aux branches des noisetiers pendre de légers chatons jaunes, parure délicate et inattendue qui semblait attachée par erreur aux rameaux désolés. Un froid vif avait suivi ce réveil prématuré des sèves. Puis, dans les clairières, les premières fleurettes avaient timidement percé la mousse. Mais il avait fallu le jeu des giboulées pour que devienne tout à fait visible le travail du renouveau. Alors, en quelques jours, les bourgeons se gonflèrent et bientôt un poudroiement léger de tendre verdure noya comme un brouillard la cime des taillis et des futaies. Dans la moiteur des derniers jours d'avril, une nouvelle poussée de sève fit craquer les derniers bourgeons, déplaça et lustra toutes les feuilles.

Ernest Pérochon (« Nène », Plon, édit.)

Le muguet

I. Leçon de choses

Botanique. — Plante d'environ 30 cm de haut, portant 2 grandes feuilles elliptiques-lancéolées.

Fleurs blanches en forme de clochettes élégantes et odorantes, assez longuement pédonculées et disposées en grappe unilatérale. Elles sont à 3 divisions : 6 pétales, 6 étamines, ovaire à 3 loges.

Le fruit est une baie rouge.

Famille des liliacées.

Habitat : bois, taillis, lisières.

Fleurit en mai-juin.

Maïanthème ou petit muguet

C'est un muguet en miniature : 7 à 15 cm de haut, à feuilles non élliptiques, mais cordiformes et alternes, et fleurs à 4 divisions (4 pétales, 4 étamines), dressées.

Le fruit est une baie jaune, puis rouge.

Famille des liliacées.

Habitat : bois clairs.

Fleurit en mai-juin.

(« Fleurs des bois », Payot)



quantité qu'il en faut pour créer le moindre bouquet de dix ou vingt sous ! Sans nos infatigables camelots, pourrions-nous fêter ceux que nous aimons ?

Le muguet est aussi recherché pour ses vertus médicinales. Il contient en effet deux substances dont l'une a la propriété de régulariser les battements du cœur, l'autre étant l'un des plus puissants diurétiques connus. Il faut éviter de porter les fleurs de muguet à la bouche et se méfier aussi de ses superbes fruits, petites baies d'un rouge écarlate bien tentant.

Le muguet peut, comme toutes les fleurs à odeur forte, provoquer un sommeil agité et des maux de tête : il faut donc s'abstenir d'en avoir dans sa chambre à coucher.

(Tiré de « Timbres Pro Juventute 1961 »)

Dans divers pays, le muguet est encore appelé le « lis des vallées », d'où son ancien nom latin : « lilium convallium ».

Quant au nom français, il faut en rechercher l'origine dans le parfum musqué de la fleur. De « musc » originel, ce nom a passé à « muge » en vieux français pour devenir enfin muguet dans notre langage actuel.

Ce nom convient d'ailleurs parfaitement à la fleurette délicate et parfumée qui grelotte au moindre vent dans le creux des vallons, dans les sous-bois où elle niche en nombreuses familles.

Grâce à son abondance, le muguet se rit des cueillettes massives qu'on en fait partout, bon an mal an, contribue à orner et parfumer des millions d'intérieurs.

La cueillette du muguet est si rémunératrice qu'elle provoque chaque année dans nos rues l'apparition d'une multitude de camelots «ès fleurs». Et pourtant, cette récolte réclame beaucoup de patience. Regardez la minceur d'une hampe de muguet, et supputez la



II. Lecture ou dictée

Le muguet

Muguet odorant et coquet, tu embaumes mon cœur et réjouis mon âme.

Bouquet de muguet, lorsque je respire ton parfum, il me semble que le souffle de la forêt enivre mes sens. Le calme m'envahit et je me mets à rêver de grands chênes, de chants d'oiseaux, de mousses de velours vert et de sous-bois charmants.

Je vois dans la pénombre tes feuilles alertes se dresser vers le ciel et tes fleurs d'argent décorer les gazons.

Ton haleine de flamme vole à travers les troncs, danse avec les ombres et les rayons pâles du soleil des bois.

Les brises agitent tes grelots de dentelle parmi cette féerie, et je ne pense plus qu'à courir avec toi sous les branches dans la grande forêt.

V. Martin

Le muguet

*J'embaume les lieux où je crois,
Et la rose à mon front blême
Met des perles, comme les rois
N'en ont pas à leur diadème.*

*De mon frère le lis des bois,
Je n'ai pas le touchant emblème ;
Mais le gazon connaît ma voix
Et la brise me dit : « Je t'aime ! »*

*Aux premiers chants du rossignol,
Je laisse courir sur le sol
Mes petites clochettes blanches*

*Qui disent à l'enfant rêveur :
« Les bourgeons étoilent les branches,
Voici le retour du bonheur. »*

A. Spinelli.

III. Poésies

Muguet

*Cloches naïves du muguet,
Carillonnez ! car voici mai !*

*Sous une averse de lumière,
Les arbres chantent au verger,
Et les graines du potager
Sortent en riant de la terre.*

*Carillonnez ! car voici mai,
Cloches naïves du muguet !*

*Les yeux brillants, l'âme légère,
Les fillettes s'en vont au bois
Rejoindre les fées qui, déjà,
Dansent en rond sur la bruyère.*

*Carillonnez ! car voici mai,
Cloches naïves du muguet !*

Maurice Carême
(« La Lanterne magique », Stock, édit.)

(Envoyé par Maurice Nicoulin, Neuchâtel.)

Maman

*Ma très chère maman,
Heureuse et bonne fête,
Te chante et te répète
Mon cœur joyeux d'enfant !*

*Je t'offre tendrement
Ce bouquet de fleurettes.
Ma très chère maman,
Heureuse et bonne fête !*

*Prends ce muguet charmant
Dont la senteur discrète
Et les frêles clochettes
Murmurent doucement :
Ma très chère maman !*

Luc Morin.

A louer à l'année

maison rustique

Mont-Pèlerin, 3 chambres meublées, fr. 750.—.
Tél. 28 75 69, Lausanne, ch. Rosière 2.
M. Perrenoud, instituteur.

Connus depuis de nombreuses années comme photographes officiels de nombreux collègues

PHOTO-CINÉ

Nicolet & fils

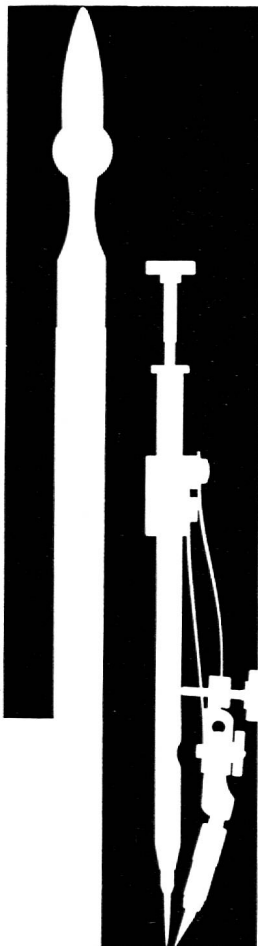
LE LOCLE

Place du Marché
Téléphone (039) 5 36 55

LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert 59
Téléphone (039) 2 25 92

se feront également un plaisir de vous fournir tous les articles pour la photo et le cinéma : appareils, projecteurs, écrans, films, etc. Tous travaux d'amateurs en noir et en couleurs.



Nouveautés en compas Kern

Etuis métalliques
élégants et prati-
ques pour la plupart
des compas de
précision chromés
dur.

Tire-lignes à pointes
en métal dur,
pratiquement inu-
sables même sur
feuilles en matière
synthétique.

Kern & Cie. SA Aarau



GAY- RIVAGE

Ami GAY, propr.
Tél. (021) 75 17 28

Terrasse ombragée au bord du lac

Les écoles sont bien accueillies

SPECIALITÉ DE POISSONS
PÊCHERIE DE LA MAISON

HOTEL-RESTAURANT

ROLLE Lac Léman / Suisse

La Brasserie Bâloise

salle à manger-carnotzet

G. Matthey-Oberli

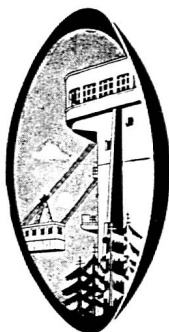
La Chaux-de-Fonds

Premier-Mars 7a tél. 039 2 28 32

Ses vins, ses assiettes

ses menus

Vous ne serez pas déçus



Pour vos courses scolaires, mon-
tez au Salève, 1200 m., par le
téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8 Genève-
Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les
Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront
donnés au : Téléphérique du Sa-
lève-Pas de l'Echelle (Haute-Sa-
voie). Tél. 24 Pas de l'Echelle.



CHAMPÉRY MORGINS

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer et autocars

AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

Renseignements à la Direction AOMC à Aigle

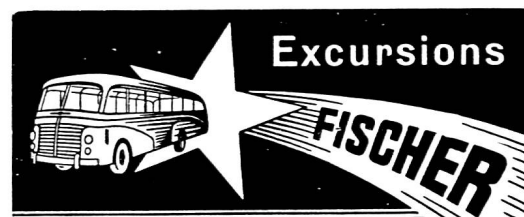
auberge

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

Pour aller à la découverte des plus beaux sites de
notre pays, l'autocar restera toujours le moyen le plus
pratique pour les courses d'écoles de tout genre et de
tout âge !
Demandez, sans engagement, nos devis et renseigne-
ments.



MARIN - Neuchâtel - Tél. (038) 7 55 21

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.

LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890